

# La troncation des radicaux verbaux en français depuis le moyen âge

Yves Charles Morin

Université de Montréal

Un grand nombre des verbes du français moderne dont les infinitifs se terminent par *-ir*, *-oir* et *-re* construisent leurs formes à partir de deux radicaux, qu'on appelle parfois le RADICAL COURT et le RADICAL LONG. Le premier s'observe aux trois formes du singulier de l'indicatif (parfois aussi à l'infinitif, au futur et au conditionnel), le second dans la plupart des autres formes. Le radical court apparaît souvent comme une forme TRONQUÉE du radical long, c'est-à-dire diminuée de sa consonne finale. Dans ce travail, j'examinerai l'histoire de la troncation des radicaux\*.

## 1. La troncation des radicaux verbaux en français moderne

### 1.1. Les sandhis internes

La distribution des radicaux dans la morphologie du verbe français a fait l'objet d'une grande attention depuis les débuts du structuralisme. Toutes ces descriptions adoptent une perspective morphématique, du type *item et arrangement*, où les mots-formes résultent de la concaténation de morphes, comprenant normalement un radical et, le cas échéant, une ou plusieurs terminaisons, soit thématiques, soit désinentielles. Trois sortes d'analyses sont logiquement possibles et ont été défendues toutes les trois. Pour les caractériser, j'utiliserai les formes de DORMIR du tableau 1, dans lequel j'ai fait apparaître un découpage en morphes correspondant à la première, où l'on distingue un radical court °dɔr (dans la case grisée) et un radical long °dɔrm<sup>1</sup>.

	présent de l'indicatif	présent du subjonctif	imparfait de l'indicatif	présent du conditionnel
sg	dɔʁ	dɔʁm	dɔʁm-ε	dɔʁm-i-ʁ-ε
1pl	dɔʁm-ɔ̃	dɔʁm-j-ɔ̃	dɔʁm-j-ɔ̃	dɔʁm-i-ʁ-j-ɔ̃
2pl	dɔʁm-e	dɔʁm-j-e	dɔʁm-j-e	dɔʁm-i-ʁ-j-e
3pl	dɔʁm	dɔʁm	dɔʁm-ε	dɔʁm-i-ʁ-ε

**Tableau 1.** Le paradigme type en français moderne : le verbe DORMIR

### Trois types d'analyses morphématiques du verbe français :

- (1) les verbes comme DORMIR sont construits à partir de radicaux différents, un long et un court : °dɔʁ et °dɔʁm,
- (2) les verbes comme DORMIR sont construits à partir d'un radical unique °dɔʁ — ce qui semble être le « radical long » n'est en fait que la combinaison de ce radical et d'un suffixe thématique °m,
- (3) les verbes comme DORMIR sont construits à partir d'un radical unique °dɔʁm — ce qui semble être le « radical court » est en fait une forme réduite de ce radical provoquée par les sandhis internes (réalisation phonologique ou phonétique, selon le modèle théorique considéré).

Il n'existe pas, à ma connaissance, d'analyse du type *item et procès* (dont la formulation théorique la plus récente est probablement celle d'Anderson, 1992).

L'analyse distributionnelle sans sandhi de Martinet (1958 [1969]), bien connue et très influente, fait partie du premier type. Elle distingue plusieurs paradigmes fondés sur le nombre de radicaux indépendants. Il n'y a pas de relations grammaticales entre *la forme* du radical long et celle du radical tronquée d'un même verbe (des relations qui existent sont historiques ou cognitives). J'ai moi-même exploré la possibilité d'une analyse distributionnelle implicative et non paradigmatic sans sandhi (Morin, 1987), qui incorpore directement un certain nombre des liens lexicaux entre les

radicaux proposés par Martinet, mais qu'il excluait de l'analyse morphologique.

De nombreux linguistes, cependant, ne retiennent pas ce type d'analyse, car il leur semble inconcevable de ne pas intégrer dans la grammaire de relation formelle entre le radical long et le radical tronqué. Il leur semble peu vraisemblable que les sujets parlants n'enregistrent pas la quasi-homophonie des radicaux DIRECTEMENT dans leur grammaire intériorisée et rejettent la solution de Martinet qui en faisait l'objet de facultés cognitives extérieures à la grammaire.

Le deuxième type d'analyse fait appel à des affixes thématiques et répond à cette objection tout en demeurant strictement distributionnelle et sans sandhi interne. Elle ne semble pas avoir eu beaucoup de défenseurs. C'est probablement l'analyse de Marty (1971) qui s'en rapproche le plus<sup>2</sup>.

Les analyses les plus souvent retenues sont du troisième type et postulent des sandhis internes permettant d'activer ou non la consonne finale du radical. Selon les théories, ces mécanismes peuvent faire appel à des morphèmes soustractifs, des prosodies (au sens firthien), des consonnes latentes, des consonnes flottantes, des règles de troncation, la satisfaction optimale de contraintes, etc.

Il est difficile de trouver une terminologie neutre qui s'accorde avec chacune des analyses évoquées ici. Pour la discussion, j'utiliserai les termes RADICAL LONG et RADICAL TRONQUÉ, sans préjuger du modèle théorique adopté. Il faut comprendre que dans une analyse avec sandhi interne, le « radical long » est en quelque sorte la réalisation phonétique ou phonologique du radical unique lorsque la consonne finale a été activée et, inversement, le « radical tronqué » celle qu'on observe dans les autres cas.

## 1.2. Les sandhis externes

Il existe en français moderne une autre alternance consonantique, connue sous le nom de LIAISON, qui se superpose à la précédente. La distribution des radicaux longs et tronqués dépend seulement des caractéristiques morphologiques du verbe (personne, temps et mode) et non du contexte dans lequel il se trouve. Par contre, la liaison est un sandhi externe : les formes données dans le tableau 1 sont les formes absolues qu'on peut observer dans tous les contextes. Dans certains contextes syntaxiques — mal définis — lorsque le mot suivant commence par une voyelle, il peut s'y ajouter une consonne [z] ou [t], dite de liaison : *je dormais z-ici* [ʒədɔʁmɛ zisi], *ils dorment t-en paix* [ildɔʁm tãpɛ]. Ces liaisons sont plus ou moins fréquentes selon le verbe qui précède : *il était t-ici* (fréquent) ∞ *il habitait t-ici* (moins fréquent), selon le mot qui suit : *il devrait t-être arrivé* (fréquent) ∞ *il devrait t-arriver* (moins fréquent), et selon le style. Phonétiquement, elles font normalement partie du mot suivant, mais peuvent, dans certains styles, ne pas être enchaînées : *c'était-t ici* [setɛt (?)isi]<sup>3</sup>.

La plupart des analyses par sandhi interne combinent les deux types de sandhis en intégrant la consonne de liaison aux désinences verbales. Ainsi (*il*) *vit* est analysé comme la suite °viv-t formée du radical °viv suivi de la désinence de 3sg °t, de la même manière que (*vous*) *vivez* est constitué de la suite °viv-ez, avec une désinence °ez de 2pl terminée par la consonne de liaison °z. C'est la présence d'une consonne de liaison aux trois formes du présent de l'indicatif qui assure l'effacement de la consonne finale du radical °viv de VIVRE dans tous les contextes et fait qu'elle ne « survit » jamais en contexte de liaison<sup>4</sup>. Sans consonne de liaison dans la représentation sous-jacente, il serait difficile d'expliquer pourquoi la consonne finale du radical °pøtit de l'adjectif *petit* s'observe devant voyelle, comme dans *un petit t-espoir*, mais non celle de °viv dans *il vit \*v-ici*<sup>5</sup>. La même logique conduit souvent à postuler une désinence °øt à la 3pl ; en effet si la consonne de liaison

suivait immédiatement le radical, elle provoquerait l'effacement de sa consonne finale.

### **1.3. Des alternances non automatiques**

Les analyses les plus nombreuses du verbe français proposent donc que les alternances entre le radical long et le radical tronqué sont le résultat de sandhis internes qui ont pour effet d'effacer la consonne finale du radical lorsqu'il est suivi d'une consonne de flexion °s (1sg), °s (2sg) et °t (3sg). Les consonnes de flexion sont elles-mêmes effacées par des sandhis externes qui ne les laissent survivre que dans certaines conditions bien spécifiques (en d'autres termes, elles ne peuvent apparaître que comme consonne de « liaisons »)<sup>6</sup>.

Ces mécanismes reproduisent dans la synchronie l'évolution historique générale des radicaux tronqués des 2sg/3sg (les formes de la 1sg ont eu un cheminement relativement différent, jusqu'à ce que des innovations analogiques les ramènent à celles de la 2sg, lorsque cela s'est produit). En ancien français les alternances entre le radical long et le radical tronqué de la plupart des verbes étaient automatiques et résultaient de sandhis internes et externes totalement conditionnés par le contexte phonique — au moins tels que l'on peut les reconstruire. Après l'effacement des consonnes finales -s et -t et du chva posttonique, les alternances ne pouvaient plus être automatiques. Nous verrons qu'elles ont cessé de l'être bien avant ces effacements.

## **2. Les grandes étapes de la troncation des radicaux verbaux**

### **2.1. La troncation dominante en ancien français**

Trois analyses structurales ont examiné de relativement près la troncation des radicaux verbaux en ancien français : Walker (1981)<sup>7</sup>, Andrieux et

Baumgartner (1983)<sup>8</sup>, et Skårup (1994)<sup>9</sup>. Toutes les trois proposent des analyses morphématiques relativement convergentes avec règles de sandhi<sup>10</sup>.

Un grand nombre de verbes ont un radical tronqué, soit au présent du subjonctif pour les verbes dont l’infinitif se termine par *-er*, soit aux 2sg/3sg du présent de l’indicatif pour les autres. Ceci résulte de la simplification historique des groupes consonantiques en position finale de mot (cf. Morin, 1986 : 168–169). Des résultats typiques des troncations des finales de radical apparaissent dans les tableaux 2 et 3<sup>11</sup>.

	présent de l’indicatif	présent du subjonctif	imparfait de l’indicatif	présent du conditionnel
1sg	torn	torn	torn-eĵə	torn-ə-r-eĵə
2sg	torn-ə-s	tort̄-s / tor-t̄s	torn-eĵəs	torn-ə-r-eĵəs
3sg	torn-ə	tor-t	torn-eĵt	torn-ə-r-eĵt
1pl	torn-ons	torn-ons	torn-ijens	torn-ə-r-ijens
2pl	torn-ets	torn-ets	torn-ijets	torn-ə-r-ijets
3pl	torn-ənt	torn-ənt	torn-eĵənt	torn-ə-r-eĵənt

**Tableau 2.** Paradigme type en ancien français des verbes en *-er* (TORNER)

	présent de l’indicatif	présent du subjonctif	imparfait de l’indicatif	présent du conditionnel
1sg	dorm	dorm-ə	dorm-eĵə	dorm-i-r-eĵə
2sg	dor-s	dorm-ə-s	dorm-eĵəs	dorm-i-r-eĵəs
3sg	dor-t	dorm-ə	dorm-eĵt	dorm-i-r-eĵt
1pl	dorm-ons	dorm-ons	dorm-ijens	dorm-i-r-ijens
2pl	dorm-ets	dorm-ets	dorm-ijets	dorm-i-r-ijets
3pl	dorm-ənt	dorm-ənt	dorm-eĵənt	dorm-i-r-eĵənt

**Tableau 3.** Paradigme type en ancien français des verbes en *-ir, -oir, -re* (DORMIR)

Les formes tronquées apparaissent dans les cases grisées des tableaux 2 et 3, partout où les radicaux sont directement suivis des consonnes de flexion °s et °t. La troncation finira par disparaître au présent du subjonctif des verbes en *-er*, après la généralisation des désinences °-ə, °-əs, °-ə au singulier.

Les analyses morphématiques de l'ancien français postulent un radical unique pour les verbes comme *TORNER* et *DORMIR* (dans ce cas °dɔrm et °tɔrn) dont la consonne finale se conserve en finale absolue (1sg du présent de l'indicatif, 2sg de l'impératif de la plupart de verbes en *-ir*, *-oir*, *-re*) et devant une désinence commençant par une voyelle. Elle est normalement effacée devant les désinences °s et °t.

L'évolution des radicaux se terminant par les consonnes dentales °t et °ts̄, ainsi que par °n précédé d'une autre consonne, requiert quelques précisions. Historiquement, ces consonnes se combinent avec le [s] de flexion de 2sg pour donner l'affriquée [ts̄], qui se confond alors avec la variante [ts̄] de la désinence de 2sg utilisé dans la conjugaison de certains verbes, comme *VEOIR* : (*je*) *voi*, (*tu*) *voiz* [voĩts̄/vuẽts̄], (*il*) *voit*, (*ils*) *voient*.<sup>12</sup> On peut alors analyser la forme (*tu*) *torz* [tɔrts̄] de *TORNER* comme la suite formée du radical tronqué °tor et de la désinence °ts̄.<sup>13</sup> À plus longue échéance, l'affriquée [ts̄] deviendra la fricative [s] ; à ce moment les dentales °t et °ts̄ ainsi que °n après consonne sont simplement effacées devant les °s de flexion : °torn+s → [tors].

## 2.2. Les sandhis externes de l'ancien français

L'ancien français connaissait des sandhis externes qui allaient finalement donner naissance à la plupart des liaisons modernes. On admet qu'un certain nombre de consonnes — en particulier les occlusives, [f] et les nasales post-consonantiques — s'effaçaient devant une autre consonne lorsqu'aucune pause ne les séparait, p. ex., dans (*je ne*) *dorm pas* et (*il ne*) *dort pas*, tous les deux prononcés [dɔrɔpas]. À la pause, cependant, y compris les pauses en fin de groupe d'intonation, la consonne finale se maintenait (ce qui explique

pourquoi la chute des consonnes en sandhi était rarement notée par les copistes, cf. Morin & Bonin, 1992, pour un témoignage explicite au xvi<sup>e</sup> siècle).

La perte du *-s* en finale de mot devant consonne a pu se développer plus tard (les variations dialectales observées dans les parlers occitans modernes qui ont conservé les *-s* et les occlusives en finale de mot permettent d'avoir une idée de la situation en ancien français, cf. Félice, 1983 : c19–c23). Le *-s* et le *-f* finals vont aussi se voiser devant voyelle, donnant au *-s* la valeur [z] qui subsiste dans la liaison moderne (cf. Pensado, 2000, pour une analyse un peu plus nuancée).

### 2.3. Caractères généraux de l'évolution vers le français moderne

La disparition de la troncation au présent du subjonctif des verbes en *-er* ne pose aucun problème, comme nous avons vu. La généralisation de la troncation à la 1<sup>sg</sup> des verbes en *-ir*, *-oir* et *-re* n'a jamais été examinée en grand détail, probablement parce qu'elle semble aussi peu problématique. Les quelques lignes que Walker consacre à ce problème reflètent probablement l'opinion commune :

We must note that one common stem pattern in Modern French is absent from [Old French] : that where there are two stems, one for the indicative singular and a second for the indicative plural and the subjunctive, as in *finir*, *dormir*, *rompre*, *vendre*, etc. This new pattern is a result of final consonant deletion, which would affect the consonant in *dors*, *fenis* (from *\*dorms*, *fenist*), but not when that consonant was followed by a vowel, as in *dorme*, *fenisse*.

Walker (1987 : 127)

Effectivement, si l'on examine les correspondances entre le tableau 3 et le tableau 1, l'évolution globale est relativement simple :

- (1) Les formes faibles ont conservé le radical long,
- (2) Les formes fortes suivies des désinences vocaliques [ə, əs, ənt] ont aussi conservé le radical long,

- (3) Les formes fortes suivies des désinences consonantiques [s, t] ont conservé le radical tronqué,
- (4) Les terminaisons [s, t] des désinences, survivent plus ou moins librement comme consonne de liaison, comme dans *pensez-y* ou dans *il vit t-ici*.
- (5) Le radical nu de la 1sg a perdu sa consonne finale et s'est confondu avec la forme de 2sg.
- (6) Une consonne de liaison [z] s'est généralisée après la 1sg du présent de l'indicatif des verbes qui l'admettent aussi à la 2sg, p. ex *je vis z-ici* comme *tu vis z-ici*.

Les innovations se limitent à la 1sg en (5) et (6); elles apparaissent simplement comme une généralisation des propriétés de la 2sg et auraient pu se produire à tout moment pendant l'évolution du français.

#### **2.4. La « troncation » des verbes DIRE et LIRE en ancien français**

Walker (1987 : 127, cité ci-dessus) a probablement raison de dire que dans la langue reconstruite pour la fin du x<sup>e</sup> siècle on ne trouvait aucune trace de la distribution moderne avec un radical pour le singulier du présent de l'indicatif et un second ailleurs au présent de l'indicatif et à toutes les formes du présent du subjonctif. Il existait, cependant, un certain nombre de verbes qui ont très tôt présenté un radical tronqué aux trois formes du singulier de l'indicatif, préfigurant ainsi la situation moderne. En particulier, la distribution des radicaux °li et °liz de LIRE respecte la distribution moderne dès les premières attestations de ce verbe. Le radical tronqué °li du singulier du présent de l'indicatif présent est d'autant plus intéressant qu'il ne provient pas historiquement d'un radical plus long °liz, et que synchroniquement, il ne peut pas être analysé comme une variante automatique de °liz. Les sandhis internes donneraient non seulement (*je*) *lis*, mais aussi (*il*) *list* (avec un *s* notant soit la fricative [s], soit l'allongement de la voyelle précédente), comme on les observe

effectivement dans certains dialectes. L'usage dominant, cependant, enregistre les formes (*je*) *li* et (*il*) *lit* qui doivent être construites à partir d'un radical autonome °li.

On admet que LIRE a été refait sur le modèle de DIRE (cf. tableau 4) dont l'évolution, mieux connue, permet de comprendre comment la troncation moderne a pu commencer très tôt, en dehors des contraintes phonologiques de la langue.

	présent de l'indicatif	présent du subjonctif	imparfait de l'indicatif	présent du conditionnel
1sg	di	di-ə	diz-eĭə	di-r-eĭə
2sg	di-s	di-əs	diz-eĭəs	di-r-eĭəs
3sg	di-t	di-ə	diz-eĭt	di-r-eĭt
1pl	di-məs ~ diz-ons	di-ons	diz-ijens	di-r-ijens
2pl	di-təs ~ diz-ets	di-ets	diz-ijets	di-r-ijets
3pl	di-ənt ~ diz-ənt	di-ənt	diz-eĭənt	di-r-eĭənt

**Tableau 4.** Le paradigme de DIRE en ancien français

Les formes du tableau 4 sont toutes héréditaires<sup>14</sup>, sauf les variantes analogiques *disons* [dizons], *disez* [dizets] et *disent* [dizənt] qui apparaissent plus tardivement (*disez* bien que très ancien n'a toujours pas remplacé *dites* dans la norme). C'est apparemment le radical faible héréditaire °diz de l'imparfait qui s'est étendu d'abord aux 1pl/2pl, puis après à la 3pl. Ce n'est qu'aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles que °diz s'impose au présent du subjonctif.

C'est la grande fréquence d'usage de DIRE qui explique sa résistance à l'analogie. Les verbes DUIRE (CONDUIRE, SEDUIRE...) et CUIRE qui auraient dû partager la même évolution que ce dernier, mais qui sont beaucoup moins fréquents, ont cédé beaucoup plus tôt aux forces de l'analogie et on ne leur connaît pas les formes *\*duimes*, *\*duites*, *\*cuimes* ou *\*cuites* pour la 1pl/2pl. Les analogies qui ont agi sur les paradigmes de LIRE et de DUIRE s'expliquent

difficilement : le paradigme héréditaire le plus proche est celui de DEVOIR — qui a aussi un radical tronqué °dei/doi au singulier du présent de l'indicatif et au présent du subjonctif et un radical fort long °deiv/doiv à la 3pl du présent de l'indicatif (qui se généralise très tôt au présent du subjonctif, d'abord dans le Nord-Est, en particulier en Wallonie, et dans le Berry-Nivernais, cf. Dees *et al.* 1987, c. 280). Il a difficilement pu servir de modèle, cependant, car ses formes faibles ont un radical distinct °døv. Pour DUIRE, un croisement avec NUIRE n'est pas impossible non plus.

Le développement de LIRE est encore plus complexe. L'évolution héréditaire dans les dialectes du Centre aurait dû conduire à un radical fort °li et à un radical faible °le(i), puis par nivellement analogique à un radical unique °li (cf. l'évolution phonétique de TRAIRE, DISTRAIRE, SOUSTRAIRE, EXTRAIRE et probablement de FRIRE). Le radical analogique °liz de LIRE, s'il a été formé sur le modèle de DIRE, a néanmoins une distribution beaucoup plus grande et se retrouve non seulement à l'imparfait, mais dans toutes les formes qui l'ont encore en français moderne. Plus généralement, tous les verbes en *-ir*, *-oir*, *-re* dont le radical héréditaire aurait dû se terminer par une voyelle (monophtongue ou diphtongue) ont connu des développements complexes : FRIRE, CLORRE, TRAIRE, -TRUIRE (DESTRUIRE, CONSTRUIRE, INSTRUIRE), RIRE, OCIRE et CIRCONCIRE. Les trois premiers sont relativement défectifs. Presque tous ont développé, à un moment ou à un autre, un radical analogique long en ajoutant un °z à leur radical héréditaire, changement entériné dans la norme moderne seulement pour LIRE, -TRUIRE et CIRCONCIRE.

## **2.5. La « troncation » à la 1sg et les -s analogiques de l'ancien français**

Les processus analogiques précédents ont essentiellement eu pour résultat d'ajouter la consonne °z à un radical terminé par une voyelle, une analogie qui a souvent épargné la 1sg et la 3sg (à l'époque où les *s* antéconsonantiques

n'étaient pas encore amuïs). Ceux que j'examine maintenant vont, au contraire, avoir pour effet de supprimer une consonne finale.

### 2.5.1. Effacement phonétique des nasales après [r]

Il faut d'abord examiner à part l'amuïssement des nasales après [r] qui est très probablement phonétique, tant dans les noms, p. ex. *charn* > *char/cher* 'chair', *enfern* > *enfer*, *forn* > *for* 'four', *verm* > *ver*, que dans les verbes, p. ex. *(je) dorm* > *(je) dor*, *(je) torn* > *(je) tor* 'je tourne'. Dans l'état de langue qui a suivi ce changement, celui-ci est facilement intégré parmi les sandhis internes, et l'on peut toujours considérer que le verbe se construit à partir du même radical unique °dorm, dont la forme *(je) dor* est une variante automatique en fin de mot.

### 2.5.2. Analogie sur le modèle des verbes DEVOIR, LIRE, etc.

Selon Fouché (1931, 1967 : 95) le « -f final [de 1sg] de *reçoif*, *boif*, *vif*, *muef*, *mentoif*, etc. a commencé à s'amuïr dès le XII<sup>e</sup> siècle ». Cet effacement ne pouvant être phonétique à cette époque, il serait nécessairement analogique.

Pour la date de ce changement, Fouché se fonde apparemment sur deux formes du manuscrit wallon du *Dialogue Grégoire le pape* (texte en prose), que son premier éditeur estimait avoir été écrit au XII<sup>e</sup> siècle, mais qui pourrait n'être que du début du XIII<sup>e</sup> siècle (cf. Frank *et al.*, 1997 : 3.93). De plus, même si les copistes ont tendance à utiliser les graphies des formes à la pause, on ne peut exclure qu'ils transcrivent parfois les formes résultant des sandhis externes. Les deux formes que donne Fouché sont en fait des impératifs : *rezoi moi en ta foi* (252.15), *Ne boi mie* (119.20, *id.* 119.16) : on peut cependant penser qu'ils ont eu la même évolution que les 1sg du présent de l'indicatif, dont on trouve aussi quelques exemples dans le même texte : *Ge boi uoirement lo uenin* (119.21) alternant avec des formes étymologiques *tant com ge plus les boif*, *tant les soele ge plus* (69.6) (la dernière apparaissant en fin d'un constituant syntaxique favorisant la pause). Les formes sans *f* s'observent

toutes devant un mot commençant par une consonne ; on ne peut donc être sûr que la disparition du *f* dans ces formes soit lexicale.

La perte lexicale du *-f* final à la 1sg du présent de l'indicatif de certains de ces verbes est assurée dans des manuscrits plus tardifs, dont La *Bible* de Macé (ms. du milieu XIV<sup>e</sup> siècle) pour les verbes REÇOIVRE et APERÇOIVRE : *Et ge a grant savor reçoï* (20505, rimant avec *ge l'oy*), *ge m'aparsoï & sens* (33954). L'effacement du [f] n'y est pas phonétique. Le *-f* de l'expression *derech(i)ef* apparaît régulièrement à la rime sans qu'on n'observe de formes réduites, pourtant bien utiles pour rimer avec *pechié* ; celui de *ch(i)ef* est aussi conservé dans 73 de ses 75 occurrences — les deux variantes *chié*, toutes deux à la rime, peuvent très bien avoir été refaites à partir des formes fléchies *chiés*. Enfin le *-f* de la 2sg de l'impératif de ESCRIRE a été conservé dans toutes les occurrences où il apparaît devant les mots commençant par une voyelle (en tout 7 occurrences). L'évolution de REÇOIVRE et APERÇOIVRE est donc analogique, très certainement sur le modèle de DEVOIR.

### 2.5.3. Effacement phonétique des occlusives dentales appuyées

Les occlusives semblent aussi disparaître relativement tôt après [r] et [n] (ou après une voyelle nasale, le cas échéant). Les relevés dialectologiques de Dees *et al.* (1987 : c. 434) font apparaître une grande proportion de formes *atan*, *defen*, *descen*, *enten*, *ren*, etc., pour les 1sg des verbes ATENDRE, DEFENDRE, DESCENDRE, ENTENDRE, RENDRE, dans l'est du domaine d'oïl, et encore relativement souvent dans la région parisienne. Skårup (1994 : 151) note la troncation à la 2sg de l'impératif (qui a une évolution semblable à celle de la 1sg du présent de l'indicatif) des verbes : *enten* (9811, 17137), *descen* (32120) dans la *Bible* de Macé. On peut y ajouter les impératifs de VENDRE et de SERVIR : *Or va & ven & si t'aquite* (15868), *Pren ta fame & ser & honore* (26436). Ce texte contient aussi des formes tronquées d'un *-f* final pour REÇOIVRE et APERÇOIVRE, comme nous avons vu, mais non d'une autre consonne simple, du type *\*(je) mé* ou *mé* (2sg impér.) pour METRE<sup>15</sup>. Le texte du *Roman de la Rose*

présente des caractéristiques semblables : *Aten et suefre la destrece* (2029) et *or les enten et les retien* (2050).

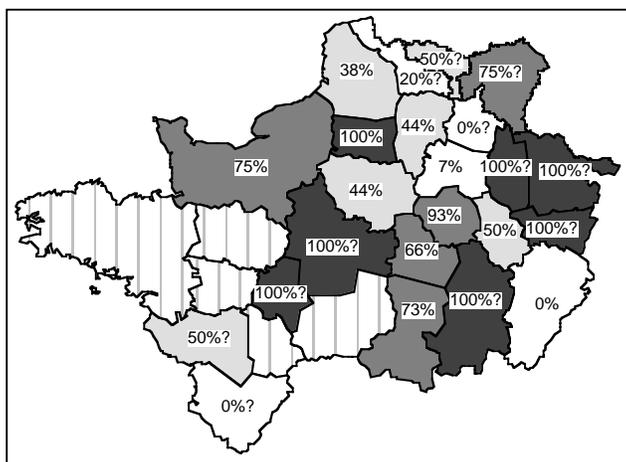
La perte du [t] final après [n] à l'impératif dans ces deux textes ne résulte pas d'un changement phonétique régulier, car le [t] de flexion à la 3sg des mêmes verbes se conserve régulièrement, p. ex. *(il) descent* (*Rom. de la Rose*, 1545, rimant avec *cent*), *respont Amors, je m'i acors* (*Rom. de la Rose*, 1993), et *(il) entent* (Macé, 11952, rimant avec *tant*), ainsi que les [t] des nombreuses autres terminaisons *-nt*, comme *tant*, *cent*, le suffixe adverbial *-ment*, etc.<sup>16</sup>

#### 2.5.4. Suffixe -s analogiques de 1sg

On sait qu'il se développe un -s analogique à la 1sg des verbes en *-ir*, *-oir*, *-re* (et dans certains dialectes des verbes en *-er*), p. ex. *(je) tien ~ (je) tiens* (*Rom. de la Rose*, 6747, 2302)<sup>17</sup>. Ce -s analogique pourrait alors avoir les mêmes effets que le -s de 2sg et déclencher les sandhis internes automatiques responsables de l'extension de la troncation à cette personne. Cependant, les deux seuls textes importants où l'on peut observer la progression du -s analogique et qui ont été analysés avec précision sont justement le *Roman de la Rose* et la *Bible* de Macé. Or dans ceux-ci, la troncation s'observe aussi en l'absence de suffixation. Ceci permet de croire que l'affixation du -s analogique de 1sg a pu se produire *après* la troncation (Morin & Bonin, 1997 : 116 ; Skårup, 1994 : 151).

On connaît mal la progression du -s analogique dans les dialectes du moyen âge. La carte 1 donne une idée approximative obtenue à partir des textes littéraires localisés par Dees *et al.* Aucun texte pertinent ne provient des zones avec des hachures verticales, et seulement un ou deux des zones où le pourcentage est suivi d'un point d'interrogation. On voit que la troncation (avec ou sans -s analogique) des verbes du type ATENDRE, DEFENDRE, DESCENDRE, ENTENDRE et RENDRE est surtout notée en Picardie et les régions avoisinantes, ainsi qu'en Franche-Comté. L'enquête de Dees *et al.* concerne seulement des verbes dont les radicaux se terminent par une occlusive dentale appuyée. Nous

n'avons aucun élément pour décider si la troncation avait atteint les verbes dont le radical se termine par une occlusive simple, comme *BATRE* ou *METRE*.



**Carte 1.** Maintien du *-t* final des verbes en *-endre* à la 1sg du présent de l'indicatif, sauf *prendre* et ses composés (d'après Dees *et al.*, 1987 : cc. 432 à 434).

Les changements des usages graphiques qui commencent à se faire jour en 1340 à Paris (cf. de Jong, 1995), et probablement un peu plus tard en Province, permettent mal de suivre l'évolution de ces verbes. C'est probablement à cette époque que l'amuïssement phonétique graduel du [s] en finale de mot à la pause a pu prendre de l'ampleur (au moins dans certaines régions), favorisant le recyclage de la graphie <s> en fin de mot comme indice de troncation d'une consonne précédente (et/ou d'allongement de la voyelle précédente). La présence d'un <s> graphique aux formes de 1sg — même dans des textes écrits dans une région où le [s] final n'est pas encore amuï — n'offre aucune garantie pour reconstruire la prononciation. Les difficultés d'interprétation phonétique des rimes croissent aussi à cette époque, où l'augmentation des échanges culturels favorise un consensus plus ou moins conventionnel pour l'utilisation des rimes, assurant aux poètes une réception panlectale de leurs œuvres. Moins d'un siècle plus tard apparaissent de véritables dictionnaires de rimes, comme celui qui est inclus dans le *Doctrinal de la seconde rhétorique* (Baudet Herenc 1432), qui fixent encore plus fermement ces conventions. Il faudra

attendre le début du xvi<sup>e</sup> siècle pour avoir des nouvelles précisions phonétiques dans les travaux des premiers grammairiens.

## 2.6. La « troncation » à la 1sg et les -s analogiques au xvi<sup>e</sup> siècle

ancien français	sans -s analogique de 1sg				avec -s analogique	
	Dubois <i>déb. xvi<sup>e</sup></i>	Peletier <i>mil. xvi<sup>e</sup></i>	Ramus <i>mil. xvi<sup>e</sup></i>	Lanoue <i>fin xvi<sup>e</sup></i>	Meigret <i>mil. xvi<sup>e</sup></i>	Rimbaud <i>fin xvi<sup>e</sup></i>
je fenis	fini	finĩ	fini	finĩ	finīs	finis
tu fenis	finis	finīs	finis	finīs	finīs	finis
il fenit	finit	finĩt	finit	finĩt	finĩt	finit
je met	me <sup>18</sup>	mě	me	mě	mēs	mes
tu mez	mes	mēs	mes	mēs	mēs	mes
il met	met	mět	met	mět	mět	met

**Tableau 5.** Singulier de FINIR et METRE à l'indicatif présent au xvi<sup>e</sup> siècle

Le témoignage des grammairiens du xvi<sup>e</sup> siècle est unanime : la troncation est alors générale à la 1sg du présent de l'indicatif, qu'ils décrivent une variété de français où le -s analogique a été généralisé ou non (cf. Bonin, 1992 ; Goyette, 1993)<sup>19</sup>.

Dans les dialectes qui n'ont pas développé de -s analogique à la 1sg et qui ont conservé le [s] final à la pause, la troncation ne peut être le résultat d'alternances automatiques. Un nouveau radical indépendant a été créé par troncation du radical (long). Cette troncation affecte toutes les obstruantes, sauf peut-être [k]. Le tableau 5 donne un exemple de troncation de la fricative [s] dans le paradigme du verbe inchoatif FINIR ; elle est générale pour [s] et [z] aussi bien dans les formes héréditaires (verbes inchoatifs, ainsi que CONOISTRE, NAISTRE, PARAISTRE, COUDRE, etc. : *(je) conoi*, *(je) nai*, ...) que les formes analogiques (PLAIRE, TAIRE, LUIRE, CUIRE, etc. : *(je) plai*, *(je) lui*, ...).

Le même tableau donne en exemple le sort de l’occlusive [t] de METTRE, qui vaut pour toutes les occlusives [p, t] ou [d], ROMPRE, BATRE, METRE, FENDRE, TORDRE, MORDRE, etc. : *(je) ron, (je) comba, (je) permé, (je) fen, (je) tor*. Les mêmes occlusives se sont maintenues ailleurs en position finale de mot, comme le [p] dans *champ* et surtout comme la flexion [t] de la 3sg de ces mêmes verbes : *(il) combat, (il) permet*, etc. ce qui exclut que la troncation à la 1sg soit le résultat d’un changement phonétique régulier.

La seule exception potentielle est [k], uniquement attestée dans le verbe VAINCRE (et ses dérivés). Des grammairiens consultés, Ramus est le seul à donner le paradigme de ce verbe au présent : la consonne [k] y a été généralisée à toutes les formes du singulier (entraînant la perte de la désinence -t de 3sg — d’ailleurs, toujours absente de la graphie moderne) : *(je) vainc, (tu) vaincs, (il) vainc*.

On voit aussi apparaître une forme de liaison relativement inattendue dans les dialectes qui n’ont pas adopté le -s analogique. Ramus fait remarquer que malgré l’absence de [s] à la pause, une consonne [z] de liaison apparaît devant voyelle. On doit, dit-il, écrire *Je ri & pleure*, mais prononcer comme s’il était écrit *Je ris & pleure* (1572 : 47). La liaison [z] de 1sg dans cet exemple n’est pas une relique des sandhis externe de l’ancien français, mais une innovation morphologique, qui ne s’observe pas, par exemple, après les participes passés, comme dans *il a \*ris & pleuré*. Elle a certainement pour modèle les verbes FINIR, CONOISTRE, NAISTRE, PARAISTRE, COUDRE, DIRE, LIRE, etc., dont le [z] de sandhi a pu se conserver après la perte du [s] du radical à la pause. Cette consonne [z], qui faisait partie du radical dans ces verbes, a donc été réinterprétée comme un nouveau marqueur de 1sg (au présent de l’indicatif). Contrairement au suffixe de 2sg qui a les variantes [s] à la pause, [z] devant voyelle et Ø devant consonne, celle de 1sg n’a que la valeur [z] et n’apparaît que lorsqu’elle peut être associée à la voyelle d’un mot suivant. C’est probablement la PREMIÈRE CONSONNE DE LIAISON à se développer en français<sup>20</sup>.

Lanoue en 1596 est un des derniers grammairiens à décrire un usage où le *-s* final est encore articulé à la pause, et l'on peut même supposer que cet usage était alors très fluctuant<sup>21</sup>. Lorsque le *-s* disparaît complètement de la flexion verbale, il n'y a plus moyen de savoir si la forme tronquée de la 1sg est le reflet direct d'une troncation non-phonétique ou, au contraire, le résultat d'une double opération : adoption du *-s* analogique de flexion à la 1sg ayant provoqué une alternance automatique, suivie de la disparition de ce *-s* analogique. À partir de ce moment, les alternances entre les radicaux longs et les radicaux tronqués ne sont plus automatiques quel que soit le cheminement par lequel la 1sg a perdu sa consonne finale.

### 3. Conclusion

Cette étude montre que la distribution moderne du radical long et du radical tronqué du verbe français est déjà établie au *xvi<sup>e</sup>* siècle à une époque où les [s] et les [t] finaux de flexion sont encore prononcés à la pause. À la distribution [vif] (1sg), [vis] (2sg), [vit] (3sg), [vivət] (3pl) de *VIVRE*, par exemple, s'est substituée la distribution [vi], [vis], [vit], [vivə(t)] dans la variété de la norme la plus souvent décrite par les grammairiens. Les trois formes du singulier font voir un radical tronqué °vi au singulier, qui apparaît sans désinence à la 1sg où il ne peut dériver du radical long °viv sous l'effet de sandhis automatiques.

Il semble raisonnable de supposer que ce changement résulte d'une nouvelle analyse faite par les locuteurs pendant la période d'apprentissage. Ils ont vu dans les formes [vis] (2sg), [vit] (3sg) la combinaison d'un radical *indépendant* °vi, suivi des flexions °s et °t, et ils ont utilisé ce même radical pour former la 1sg, ainsi que le propose Skårup (1994 : 151) pour expliquer les impératifs de *ENTENDRE* et *PERDRE* en ancien français. Pour que cette nouvelle analyse puisse se produire, il fallait cependant un modèle. C'était sans aucun doute celui des verbes *DIRE* : [di], [dis], [dit], [diət] et *DEVOIR* : [dwe], [dwes], [dwet], [dwevət] dont le radical tronqué des 2sg/3g est précisément utilisé sans

désinence à la 1sg. Ces deux verbes sont suffisamment fréquents pour pouvoir imposer seuls leur distribution; les verbes moins fréquents LIRE, DUIRE, CUIRE, FRIRE, CLORRE, TRAIRE, -TRUIRE, RIRE, OCIRE, etc., qui avaient les mêmes propriétés, ont certainement renforcé leur influence.

L'existence d'un modèle n'aurait probablement pas été suffisante pour entraîner la réanalyse massive de tous les verbes. De plus, s'il avait été suffisant, on comprendrait mal pourquoi la réanalyse a d'abord affecté les verbes dont le radical se terminait par une occlusive dentale précédée de [r] ou de [n] (ou précédée d'une voyelle nasale). (La conformité phonique des terminaisons des verbes REÇOIVRE, DEÇOIVRE, CONÇOIVRE, etc. avec celles de DEVOIR, par contre, suffit à comprendre pourquoi ces verbes ont été affectés parmi les premiers.)

Les sandhis externes ont certainement aussi joué un rôle. La 1sg de VIVRE avait en fait deux variantes : [vif] ~ [vi], la première à la pause et devant voyelle<sup>22</sup>, la seconde devant consonne. L'enfant qui entend les deux formes et reconnaît dans la deuxième le même radical que dans [vis] (2sg) et [vit] (3sg) aura tendance à la considérer comme la forme de base du singulier — parce qu'elle se conforme au modèle de DIRE et DEVOIR — et au contraire à voir dans [vif] une forme secondaire. Or il est légitime de penser que les sandhis externes de l'ancien français n'étaient pas aussi simplistes qu'il a été dit plus tôt (§ 1.2). La chute des occlusives finales de mot devant consonne était certainement variable, et d'autant plus fréquente que ces occlusives étaient précédées d'une autre consonne ou d'une voyelle longue (comme le suggèrent les observations des grammairiens du XVII<sup>e</sup> siècle et les données dialectales modernes). Ceci expliquerait donc pourquoi les 1sg se terminant par °nt et °rt ont été parmi les premières à être tronquées (on ne peut rien dire pour les terminaisons °mp, °rp, °nk et °rk qui sont, ou inexistantes, ou très rares dans les textes qui nous ont été conservés).

Si ces observations sont justes, il faudra alors réexaminer les bases méthodologiques qui ont valorisé les analyses morphologiques du verbe français faisant appel à un radical unique et des mécanismes de sandhis

internes très abstraits. Des trois types d'analyses que nous avons examinés, la solution de Martinet — qui exige la séparation formelle des radicaux à partir du moment où ils ont des représentations phonologiques distinctes, même lorsque les alternances sont automatiques — est celle qui est la plus compatible avec les mécanismes révélés par l'évolution de la langue.

## Références

- ANDERSON, Stephen R. (1992). *A-Morphous morphology*. Cambridge : Cambridge University Press.
- ANDRIEUX, Nelly ; BAUMGARTNER, Emmanuèle (1983). *Systèmes morphologiques de l'ancien français. Le verbe*. Bordeaux : Biere — Sobodi.
- BONIN, Michèle (1992.) *Le système verbal de Louis Meigret, XVI<sup>e</sup> siècle*. Mémoire de M.A. Université de Montréal.
- CLEMENTS, George N. ; KEYSER, S. Jay (1983). *CV Phonology : A Generative theory of the syllable*. Cambridge, MA : MIT Press.
- DEES, Anthonij ; DEKKER, Marcel ; HUBER, Onno ; REENEN-STEIN, Karin van (1987.) *Atlas des formes linguistiques des textes littéraires de l'ancien français*. Tübingen : Niemeyer.
- DUBOIS (SYLVIVUS), Jacques (1998). *Introduction à la langue française suivie d'une grammaire*, traduction et notes de Colette Demaizière de Sylvius (1531). Paris : Champion.
- FÉLICE, Théodore de (1950). *Éléments de grammaire morphologique*. Paris : Didier.
- FÉLICE, Théodore de (1983). *Le patois de la zone d'implantation protestante du nord-est de la Haute-Loire*. Paris : Champion et Genève : Slatkine.
- FOUCHÉ, Pierre (1931). *Le verbe français. Étude morphologique*. Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg 56. Paris : Les belles lettres. [2<sup>e</sup> éd., sans grand changement, 1967. Paris : Klincksieck.]
- FOUCHÉ, Pierre (1959). *Traité de prononciation française*, 2<sup>e</sup> éd. Paris : Klincksieck.
- FRANK, Barbara ; HARTMANN, Jörg ; avec la collaboration de KÜRSCHNER, Heike (1997). *Inventaire systématique des premiers documents des langues romanes*, 5 vol. Tübingen : Gunter Narr.
- GOYETTE, Stéphane (1993). *Le système verbal de Jacques Peletier du Mans, XVI<sup>e</sup> siècle*. Mémoire de M.A. Université de Montréal.
- HERMANS, Huguette (1985). *La « déclaration des abus » d'Honorat Rambaud comme témoin du système phonologique du moyen français*. Thèse de doctorat. Louvain, Katholieke Universiteit Leuven.

- JONG, Thera de (1995). Parasite consonants : a homographic clash. Dans Fisiak, Jacek (ed.), *Medieval dialectology* : 7–42. Berlin–New York : Mouton de Gruyter
- LANGLOIS, Ernest (1924). Glossaire. Dans Langlois, Ernest (ed.) *Le roman de la rose* de Guillaume de Lorris et Jean de Meun : 117–346. Paris : Firmin-Didot.
- MARTINET, André (1958). De l'économie des formes du verbe en français parlé. Dans *Studia philologica et litteraria in honorem L. Spitzer* : 309–326. Berne : Francke. [Repris dans Martinet (1969 : 91–120).]
- MARTINET, André (1969). *Le français sans fard*. Paris : PUF.
- MARTY, F. (1971). Les formes du verbe en français parlé. Dans Rigault, André (ed.) *La grammaire du français parlé* : 105–117. Paris : Hachette.
- MEYER-LÜBKE, Wilhelm (1934). *Historische Grammatik der französischen Sprache*, en 2 vol., 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> éd. Heidelberg : Carl Winters. [1913. 1<sup>e</sup> éd.]
- MOK, Q.I.M. (1986). Morphologie flexionnelle. Dans Smeets, Jean-Robert (ed.) *La Bible de Macé de la Charité*, tome 6. *Évangiles, Actes des apôtres* : 1–73. Leiden: E. J. Brill-Leiden University Press.
- MORIN, Yves Charles (1986). On the morphologization of word-final consonant deletion in French. Dans Andersen, Henning (ed.) *Sandhi phenomena in the languages of Europe* : 167–210. Berlin : Mouton de Gruyter.
- MORIN, Yves Charles (1987). Remarques sur l'organisation de la flexion des verbes français. *ITL Review of Applied Linguistics* 77–78 : 13–91. Louvain : Afdeling Toegepaste Linguïstiek, Katholieke Universiteit.
- MORIN, Yves Charles ; BONIN, Michèle (1992). Les -s analogiques des 1sg au xv<sup>e</sup> siècle : les témoignages de Meigret et Lanoue. *Revue Québécoise de Linguistique* 21–2 : 33–64.
- MORIN, Yves Charles ; BONIN, Michèle (1997). La formation des -s analogiques des 1sg en français à la lumière de la *Bible* de Macé de la Charité. Dans Combettes, Bernard & Monsonégo, Simone (eds.) *Le moyen français. Actes du Colloque sur le Moyen Français (Nancy, 5–7 septembre 1994)* : 101–129. Paris : Didier.
- PARADIS, Carole ; EL FENNE, Fatimazohra (1995). French verbal inflection revisited : constraints, repairs and floating consonants. *Lingua* 95 : 169–204.
- PENSADO, Carmen (2000). Sobre la historia del ensordecimiento final. *Estudis romànics* 22 : 29–57. Barcelone: Institut d'estudis catalans.

- PFISTER, Max (1973). Die sprachliche Bedeutung von Paris und der Île-de-France vor dem 13. Jahrhundert. *Vox Romanica* 32 : 217–253.
- PLOUZEAU, May (1996). Compte rendu de Skårup (1994). *Revue de Linguistique Romane* 60 : 236–256.
- SCHANE, Sanford (1968). *French phonology and morphology*. Cambridge, MA : MIT Press.
- SKÅRUP, Povl (1994). *Morphologie synchronique de l'ancien français*. Études Romanes de l'Université de Copenhague 33. Copenhague : Munksgaards.
- STRAKA, Georges (1965). Contribution à l'histoire de la consonne *r* en français. Dans *Mélanges Veikko Väänänen. Neuphilologische Mitteilungen* 66 : 572–606. [Repris dans Straka 1979 : 464–499].
- STRAKA, Georges (1979). *Les sons et les mots : choix d'études de phonétique et de linguistique*. Paris : Klincksieck.
- STRAKA, Georges (1985). Les rimes classiques et la prononciation française de l'époque. *Travaux de Linguistique et de Littérature* 23–1 : 61–138.
- SYLVIUS, Jacobus. 1531. *Linguam Gallicam Isagoge, una cum eiusdem Grammatica Latino-gallica, ex Hebraeis, Graecis et Latinis authoribus*. Paris : Robert Estienne.
- WALKER, Douglas C. (1981). *An introduction to Old French morphophonology*. Ottawa : Marcel Didier (Canada).
- WALKER, Douglas C. (1987). Patterns of analogy in the Old French verb system. *Lingua* 72 : 109–131.

## Notes

\* Cette recherche a été subventionnée en partie par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et le Fonds F.C.A.R. du gouvernement du Québec. Pour l'analyse des formes verbales du *Roman de la Rose*, j'ai bénéficié de la saisie informatique de l'édition de Lecoy, que Bernard Derval, du Département d'Informatique et de recherche opérationnelle de l'Université de Montréal a mise à ma disposition ; qu'il veuille trouver ici l'expression de tous mes remerciements. Elle se fonde en grande partie sur l'analyse de Langlois (1924). L'analyse des formes verbales de la *Bible* de Macé de la Charité s'est appuyée sur un texte informatisé et lemmatisé, pour les parties pertinentes, par Michèle Bonin, que je remercie aussi. Enfin ce travail n'aurait pas été possible sans Anthonij Dees qui m'a accueilli dans son laboratoire en 1987 à l'Université libre d'Amsterdam ; c'est là que lui, Pieter van Reenen et Thera de Jong m'ont initié aux méthodes de recherche à l'aide de grands corpus informatisés, alors que je bénéficiais d'un congé de recherche sabbatique de l'Université de Montréal. Je les remercie tous trois très sincèrement.

<sup>1</sup>. Ce découpage ne vaut que pour une partie des verbes en *-ir*, *-oir* et *-re*. Pour le verbe MOURIR, on distingue un radical faible (ou non accentué) °mur et un radical fort (ou accentué) °mœr selon qu'il est ou non suivi d'une désinence recevant l'accent, comme dans (*il mourait* [mur-ε] ∞ (*il meurt* [mœr], (*qu'il meure* [mœr]). Certains verbes, comme VOULOIR, combinent les deux critères : un radical long faible comme dans (*vous voulez* [vul-e] et un radical long fort comme dans (*ils veulent* [vœl], distinct du radical court de (*il veut* [vø]. Dans un grand nombre de cas, le radical court apparaît comme la forme tronquée du radical long fort, moyennant parfois quelques ajustements phoniques relativement mineurs. J'ignorerais ici ces complications.

<sup>2</sup>. Il existe cependant des solutions mixtes qui incorporent en partie l'analyse thématique. Dans une solution mixte, certains verbes peuvent avoir des suffixes thématiques, eux-mêmes soumis à l'action de sandhis internes. Ainsi on pourrait décider de retenir pour le verbe CUIRE, au lieu des radicaux °kʷi et °kʷiz de l'analyse de Martinet, un seul radical °kʷi et faire de °z une terminaison thématique « effaçable ». Ainsi, les formes de l'infinitif, du futur et du conditionnel, pourraient être construites sans le suffixe thématique, °kʷi-r-a pour (*il cuira*), et les formes du singulier présent de l'indicatif avec ce suffixe, °kʷi-z, qu'on fera alors disparaître comme dans la solution (3). Bien qu'à ma connaissance, cette solution n'ait jamais été proposée pour CUIRE, une solution semblable est fréquemment adoptée pour les verbes inchoatifs comme FINIR (ils ont la particularité d'avoir une terminaison graphique *-ir* à l'infinitif, plutôt que *-re*, ce qui semble être le critère discriminant). On retrouve cette analyse mixte dans l'influente analyse générative de Schane (1968 : 97–99). Cette distinction est cependant totalement arbitraire, comme le montre l'analyse de Félice (1950 : 41) et comme l'argumentent en détail Andrieux et Baumgartner (1983 : 45–47) pour l'ancien français et indirectement pour le français moderne.

<sup>3</sup>. Il arrive que dans ce style la consonne de liaison apparaisse aussi devant une consonne : *il peut-t constituer...* [il pøt kɔstitʷε].

4. Clements et Keyser (1983 : 96–114) proposent une analyse surréaliste. Selon eux, « consonants that are members of noun and verb stems never [sic] undergo truncation » (103–104). Ils en veulent pour preuve l'absence de liaison après *prend* dans *il prend un train*, qui montrerait « that stem-final consonants regularly truncate » (104) laissant entendre que le *d* graphique de *prend* représente la consonne finale du radical (dans la grammaire des enfants disant (*vous*) *prenez*, peut-être ?). De toute évidence, ces auteurs ne maîtrisent pas les données, ils attribuent à Fouché (1959) l'interdiction de liaison après (*il*) *prend* dans le style soutenu (103n28), alors que cet auteur dit exactement le contraire (Fouché, 1959 : 462).

5. Paradis et El Fenne (1995 : 191–192n16) ne prévoient pas de consonne de liaison dans leur analyse de la troncation des radicaux verbaux, parce que ces auteures limitent leur analyse à une variété de français qui ne connaîtrait aucune liaison après les formes verbales, sans souci des autres variétés qui les utilisent dans certains styles : « we will not be concerned here with this uncommon [sic] elevated register, and the different suffixes it may require. » Elles n'expliquent cependant pas comment leur modèle interdirait la liaison [v] dans *il écrit v-une lettre* [ilɛkʁi vɥnɛtʁ]. Elles supposent probablement que le domaine syntaxique de la liaison dans cette variété de français n'inclut pas les suites *Verbe+Complément*. Leur formulation de ce domaine (cf. « No Empty Onset Principle » p. 189), cependant, renvoie à des travaux qui font le contraire.

6. Dans des analyses sans consonne de liaison, comme celle de Paradis et El Fenne (1995), les sandhis internes s'appliquent directement aux radicaux qui apparaissent en fin de mot au présent de l'indicatif.

7. Cet auteur examine « the francien dialect of the end of the 11th century » (Walker 1981 : 6), c'est-à-dire, un dialecte composite entièrement reconstruit. Pfister (1973 : 225–232), en effet, ne recense que trois documents dont les manuscrits auraient été écrits à cette époque (et seulement deux autres antérieurement) ; aucun d'entre eux n'est « francien ».

8. Ces auteurs examinent « l'ancien français dit classique, des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles » (Andrieux et Baumgartner, 1983 : 7) comprenant l'ensemble de ses dialectes. Les paradigmes analysés sont cependant simplifiés et en partie idéalisés.

9. Cet auteur examine « l'ancien français comme une langue autonome qui mérite d'être décrite (avec des variations géographiques et chronologiques qui ne sont pas négligées). S'il lui arrive de faire de la diachronie, c'est sous la forme de règles synchroniques et de paradigmes synchroniques qui se font concurrence et se succèdent au cours du moyen âge, en commençant parfois par un paradigme *antérieur aux premiers textes conservés* » (Skårup, 1994 : 5 ; c'est moi qui souligne).

10. Il est bien difficile d'identifier les niveaux de représentation auxquels font appel Andrieux et Baumgartner (38–41) pour l'application des sandhis. Les radicaux semblent avoir un niveau de représentation distinct du niveau phonémique, p. ex. « part- + -t ⇒ /part/ », mais les règles de sandhis sont notées comme des opérations phonémiques « /t/ + /t/ ⇒ /t/ ». Les auteures distinguent les « chutes » de consonne, p. ex., celle du /p/ du radical de ROMPRE devant la désinence *-t* de 3sg, des fusions du type « /t/ + /t/ ⇒ /t/ » pour la 3sg de PARTIR (le /t/ de la représentation phonologique /part/ de (*il*) *part* conserve une partie de la sémantique des morphes constituants, ayant encore au niveau phonologique une double interprétation de consonne finale du radical ET de désinence

de 3sg. L'on me pardonnera de simplifier un peu les distinctions voulues par ces auteures. Il est clair que leur analyse ne fait pas intervenir de « radical tronqué », la variante tronquée est seulement une variante combinatoire automatique du radical de base.

Les auteures ont parfois d'étranges conceptions de la phonologie et en particulier des neutralisations. Ainsi ce serait l'ajout du morphème vide  $-\emptyset$  qui provoquerait le dévoisement des obstruantes finales des radicaux à la 1sg : « *sauv-* +  $\emptyset$   $\Rightarrow$  *sauf* » (57), ce qui les conduit à faire une interprétation surprenante de la grammaire générative, condamnée selon elles à faire se dévoiser les obstruantes devant le morphème (le morphe ?)  $-\emptyset$ - du subjonctif : « *sauv-* $\emptyset$ -*ent*  $\Rightarrow$  *saufent* » (92).

Skårup s'abstient volontairement de postuler un niveau explicite de représentation des radicaux (niveau des « formes sous-jacentes »), qu'il trouverait parfois difficile à justifier, explique-t-il (62–63). Son analyse se présente comme une description des classes d'alternances. En pratique, cependant, il est obligé de faire référence à des représentations précises à chaque fois qu'il veut expliciter son analyse. Ainsi, pour les alternances du verbe COSDRE (fr. mod. COUDRE), il précise : « lorsque le radical est suivi de zéro, le /z/ perd sa sonorité : /keus/ pr. ind. 1 » ou « lorsqu'il est suivi de /-r-/, un /-d-/ est inséré entre le /z/ du radical et le /t/ qui suit : /kuzdrə/ » (p. 52). Ces formulations renvoient nécessairement à des représentations du type  $^{\circ}\text{keuz}$  et  $^{\circ}\text{kuz+rə}$  respectivement, avec des radicaux se terminant par un segment « sous-jacent »  $^{\circ}\text{z}$ . De la même manière, dans sa discussion des formes (*il*) *pert* et (*il*) *entent* de PERDRE et ENTENDRE, il est amené à dire : « les formes /pert/ et /entent/ peuvent être analysées comme /perd-/ + /-t/ ou comme /per-/ + /-t/ » (p. 151). L'on me pardonnera de lui avoir forcé la main dans l'interprétation que je fais de son analyse.

<sup>11</sup>. La forme des désinences toniques a beaucoup varié au cours du temps et dans les différents dialectes (changements phonétiques et analogiques). Leur évolution n'est cependant pas pertinente à la présente discussion. Nous avons arbitrairement adopté des formes relativement anciennes dans les tableaux 2 et 3 à titre d'illustration.

<sup>12</sup>. Le  $[\widehat{\text{ts}}]$  de ces verbes résulte de la combinaison d'un [t] ou [d] proto-français avec la flexion [s] : lat. *vīdēt* > afr. *voiz*. Ces dentales ont fini par s'amuir (en passant par une étape  $[\widehat{\text{ð}}]$ ) partout ailleurs dans le paradigme verbal ; à ce moment  $-\text{z}$   $[-\widehat{\text{ts}}]$  a été réinterprété comme une désinence de 2sg, qui s'est généralisée à un ensemble de verbes qui auraient dû avoir la désinence  $-\text{s}$  : (*tu*) *diz*  $[\widehat{\text{dīts}}]$ , (*tu*) *liz*  $[\widehat{\text{līts}}]$ , (*tu*) *sez*  $[\widehat{\text{set̃s}}]$ , etc. (cf. Mok, 1986 : 50 ; Morin & Bonin, 1997 : 105–107 ; Plouzeau, 1996 : 242–247 ; Skårup, 1994 : 56, 61, 136–140).

<sup>13</sup>. Skårup (1994 : 56, 138) propose cependant de conserver la désinence étymologique /s/ pour la 2sg, et de prévoir une correspondance  $^{\circ}\text{v+s} \rightarrow \widehat{\text{ts}}$ , comme dans (*tu*) *doiz* (cf. (*elles*) *doivent*), mais qui apparemment ne serait pas automatique.

<sup>14</sup>. On peut se questionner, cependant, sur l'évolution phonétique lat. *dīcīt* > afr. *dit*, par opposition à lat. *tācēt* > afr. *taist*. Les formes *dist* et *cuist* de la 3sg des verbes DIRE et CUIRE pourraient être héréditaires dans certains dialectes de l'ancien français où on les enregistre.

<sup>15</sup>. L'on observe cependant une forme (*je*) *mes* (11325) de METRE — et non deux, comme il est dit par erreur dans Morin & Bonin (1997 : 111) — qui est cependant suivie de consonne.

<sup>16</sup>. Le lecteur aura compris que je ne retiens pas la thèse fréquente d'un effacement phonétique systématique et ancien des consonnes en coda dans tous les dialectes du français. Selon cette thèse, les [r] en coda se seraient amuïs très tôt : « Depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, cette consonne [r] n'existait en fait que dans la position intervocalique, tandis que dans les deux autres positions, implosive et finale, qui sont les plus faibles des trois positions où les consonnes s'altèrent plus ou moins facilement, on ne la prononçait plus. [...] La graphie et le parler directeur ont eu raison des tendances physiologiques et l'*r* a partout été réintroduite » (Straka, 1965 : 593–594 [1979 : 486–487]. L'amuïssement des autres consonnes finales aurait commencé « au XIII<sup>e</sup> siècle, sinon [...] au milieu du XII<sup>e</sup> siècle »; ces consonnes seraient toutes devenues « muettes aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, et jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle, aussi bien dans les mots populaires que dans la plupart des mots savants » (Straka, 1985 : 111). Elles auraient été réintroduites par l'enseignement des grammairiens : « dès le XVI<sup>e</sup> siècle, les grammairiens ont tenté la restitution de cette consonne [= r] plus encore que celle des autres » (Straka, 1985 : 111).

Cette thèse fait une utilisation abusive de certaines fluctuations graphiques dans les textes anciens pour conclure à un effacement phonétique généralisé. L'évolution des consonnes en coda est très différente selon les dialectes et ne peut se comprendre qu'à partir d'une analyse raisonnée des textes et des résultats observés dans les parlars modernes (cf. Morin, 1986 : 170–176).

<sup>17</sup>. La source de ce *-s* analogique reste mystérieuse. L'analyse retenue par Meyer-Lübke (1934, § 292, déjà adoptée dans l'édition originale de 1913) est probablement la plus prometteuse. Cette consonne serait une généralisation des terminaisons *-z* étymologiques de 1sg dans des formes telles que (*je*) *senz*, (*je*) *menz*, (*je*) *parz* des verbes MENTIR, SENTIR, PARTIR. On doit cependant expliquer pourquoi dans les textes du *Roman de la Rose* et de Macé, cette terminaison est *-s*, distincte de la terminaison *-z* de 2sg : (*j'*) *entens* (*Rom. de la Rose* 584, 6581) ∞ (*tu*) *antenz* (*id.* 6777). J'avais hasardé une hypothèse (Morin & Bonin, 1997 : 116) compatible avec les données de la *Bible* de Macé où (*je*) *sens* avait aussi acquis un *-s* final distinct du *-z* de 2sg, assuré par la rime (10807, 33573, 33954, 38281). Les formes (*je*) *ment* (5271, 6912, 7995, 10810) du *Roman de la Rose* ne permettent pas facilement de maintenir cette hypothèse.

<sup>18</sup>. Le timbre de la voyelle accentuée des formes de METRE est parfois difficile à déterminer. Celui que nous avons indiqué pour Dubois (1998 ; Sylvius, 1531) est relativement arbitraire. Pour Rambaud, nous avons adopté l'analyse de Hermans (1985). Ramus distingue un [e] d'un [ɛ] et transcrit les voyelles accentuées de METRE comme il fait pour celles du reflet de *a* accentué roman en syllabe ouverte, p. ex., dans *laver* ou *lavé* — ce que tous les commentateurs de Ramus ont analysé comme un [e], comme ici dans ce tableau — ; mais rien ne le prouve vraiment.

<sup>19</sup>. Les témoignages des grammairiens font aussi ressortir des divergences pour la durée des voyelles précédant les consonnes tronquées, que nous n'abordons pas ici.

<sup>20</sup>. On analyse souvent le *-t-* devant des enclitiques *-t-il(s)*, *-t-elle(s)* et *-t-on* dans *Où va-t-il ?* ou *Comment chante-t-elle ?* comme des consonnes de liaison. Dans ce cas, ceux-ci auraient précédé le [z] de 1sg. Il n'y a cependant pas de liaison régulière *-t-* devant des constituants syntaxiques majeurs : *\*Où va t-Andrée ?*, *\*Comment chante t-un fou ?* Le *-t-* fait partie intégrante du processus d'enclise.

Il est aussi logique de dire que le *t* de *-t-il(s)*, *-t-elle(s)* et *-t-on* est une liaison, que d'analyser le *oi* des enclitiques *-m'oi* et *-t'oi* dans *Regarde-m'oi !* et *Sauve-t'oi !* comme des suffixes euphoniques ajoutés après les pronoms 1sg/2sg en position enclitique, mais non en position proclitique : *il me regarde* ou *tu te sauves*.

<sup>21</sup>. La disparition du [s] final n'est pas uniforme dans le temps et dans l'espace. Des contemporains de Lanoue pouvaient très bien avoir un usage spontané où la plupart des anciens [s] finaux étaient muets, qu'ils pouvaient néanmoins restituer, dans des usages plus ou moins formels, sur le modèle des orateurs en vogue.

<sup>22</sup>. Il est fort probable qu'à une certaine période, on avait [viv] plutôt que [vif] devant voyelle (cf. § 2.2).